

Les trajectoires résidentielles, révélatrices des modes d'habiter des ménages locataires des quartiers Port-Bouët II et Maroc dans la commune de Yopougon (Côte d'Ivoire).

Residential trajectories, revealing the housing patterns of tenant households in the Port-Bouët II and Maroc districts in the commune of Yopougon (Côte d'Ivoire).

KONAN Kouamé Pascal

Enseignant chercheur

Institut de Géographie Tropicale (IGT)

Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan

Equipe de Recherche Espace-Système et Prospective (ERESP)

Côte d'Ivoire

konan_76@yahoo.fr

ADOU Gnangoran Alida Thérèse

Enseignant chercheur

Institut de Géographie Tropicale,

Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody/Abidjan (Côte d'Ivoire)

Equipe de Recherche Espace-Système et Prospective (ERESP)

agathe_n77@yahoo.fr

ZRAN Oumar Landry

Doctorant

Institut de Géographie Tropicale,

Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody/Abidjan (Côte d'Ivoire)

Equipe de Recherche Espace-Système et Prospective (ERESP)

landryzran@gmail.com

Date de soumission : 02/06/2022

Date d'acceptation : 16/08/2022

Pour citer cet article :

KONAN K. P. & al. (2022) «Les trajectoires résidentielles, révélatrices des modes d'habiter des ménages locataires des quartiers Port-Bouët II et Maroc dans la commune de Yopougon (Côte d'Ivoire).», Revue Internationale du Chercheur «Volume 3 : Numéro 3» pp : 441 - 464

Résumé

Les modes d'habiter en Côte d'Ivoire, restent une véritable interrogation. Les recherches dans ce domaine en Côte d'Ivoire sont presque inexistantes. Cette étude pose la problématique des modes d'habiter. Son objectif est d'analyser les positions résidentielles clés des ménages locataires des quartiers Port-Bouët II et Maroc afin de révéler leurs modes d'habiter.

La collecte des données a reposé sur l'administration d'un questionnaire à 401 ménages locataires sélectionnés dans l'ensemble des deux quartiers de l'étude dont 238 à Port-Bouët II et 163 au Maroc.

Le résultat est qu'en début de parcours résidentiel, les ménages locataires choisissent des logements modestes de petites tailles et progressivement, ils optent pour des logements offrant plus d'intimité, de confort et d'espace pour la famille grandissante et la vie de couple.

Mots-clés : mobilité résidentielle ; mode d'habiter ; trajectoire résidentielle ; ménage locataire ; Yopougon.

Abstract

The modes of living in Côte d'Ivoire remain a real question. Research in this field in Côte d'Ivoire is almost non-existent. This study raises the issue of housing patterns. Its objective is to analyse the key residential positions of tenant households in the Port-Bouët II and Maroc neighbourhoods in order to reveal their living arrangements.

Data collection was based on the administration of a questionnaire to 401 tenant households selected in the two districts of the study, 238 in Port-Bouët II and 163 in Maroc.

The result is that at the beginning of their residential career, tenant households choose small, modest dwellings and progressively opt for dwellings offering more privacy, comfort and space for growing families and couples.

Keywords: residential mobility; mode of living; residential trajectory; tenant household; Yopougon.

Introduction

La sédentarisation de la société a entraîné le maintien d'une relation de première importance entre l'individu et son logement au point qu'il est amené au cours de sa vie à changer d'habitation, sans pour autant que ce changement n'entraîne nécessairement un bouleversement fondamental des lieux fréquentés dans le cadre de la vie quotidienne (Epstein, 2013).

La compréhension de cette mobilité se présente comme un indispensable préalable à toute tentative de planification et de gestion de la ville dans sa fonction résidentielle (Loba, et al, 2018). En effet, La mobilité résidentielle est entendue comme le changement de logement par un ménage au cours d'une période donnée. Elle est liée au terme de déménagement. L'ensemble de tous les déménagements désigne la trajectoire résidentielle d'un ménage. La notion de trajectoire résidentielle fait donc référence aux positions résidentielles successivement occupées par un ménage et à la manière dont s'enchaînent et se redéfinissent au fil des existences ces positions (Authier, 2014). Dans la littérature, une part des travaux précédents s'est attachée à donner sens au concept de "mode d'habiter". Une autre part s'est quant à elle consacrée à montrer les caractéristiques des lieux, les pratiques des lieux, les styles d'habiter, la modélisation des modes d'habiter, etc.

Pour Mathieu (2010), le concept de « mode d'habiter » a été construit à partir de deux autres concepts, à savoir, le concept géographique de « genre de vie » et celui sociologique de « mode de vie » pour recomposer (réarticuler) les deux versants implicites et symétriques des expressions antérieures. Pour lui, les raisons sont que le « genre de vie » est devenu obsolète pour cause d'abandon du paradigme des rapports sociétés/natures par la géographie, et le « mode de vie » est banalisé par l'usage statistique et du discours circulant sur les modes de vie urbains au point de perdre son effectivité théorique initiale. Quant à Lazzarotti (cité par Ghorra-Gobin, 2007), la géographie ne se limite pas à l'espace habité mais s'attache plus particulièrement aux hommes qui habitent le monde. L'auteur prône alors le principe d'une science dans le monde. Cela signifie une science qui, non seulement pense le monde, mais une science qui de ce fait agit sur l'homme.

Les travaux de Cailly et Dodier (2007) évoquent la diversité des modes d'habiter dans des espaces périurbains dans les villes intermédiaires. Ils affirment que la pluralité des facteurs socioéconomiques induit une diversification des modes d'habiter dans la périphérie des villes de Tours et du Mans. Une autre étude de Cailly (2014) portant sur la commune de Montlouis-sur-Loire (Aire urbaine de Tours, France) met en lumière la transformation des modes d'habiter

dans un espace périurbain de première couronne, en interrogeant la manière dont les habitants reçoivent et s'approprient une nouvelle opération résidentielle marquée par des objectifs de durabilité. Enfin, Djeguema (2006), aboutit dans ses travaux « Crises et recompositions dans les modes d'habiter et les pratiques sociales à Abidjan » que les crises socioéconomiques et politiques que traverse la ville d'Abidjan ont des conséquences sur les modes d'habiter dans les pratiques sociales des ménages.

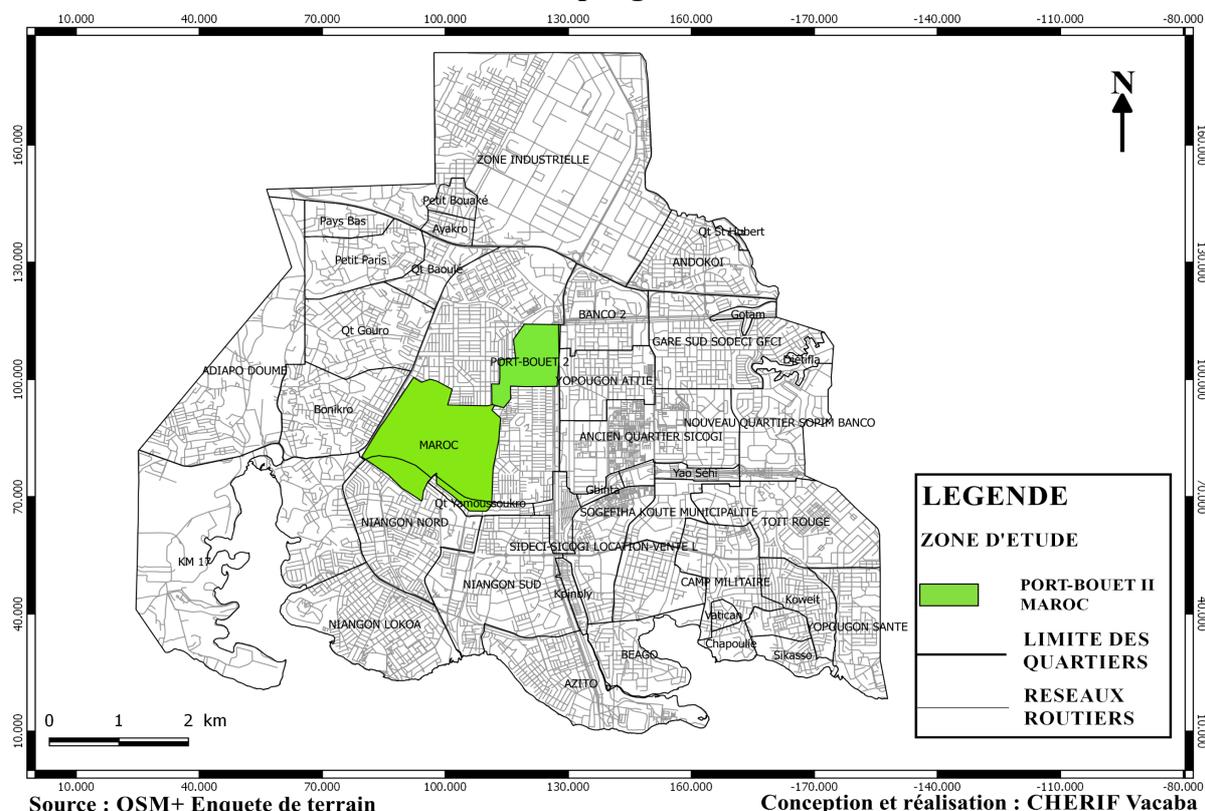
Les travaux antérieurs susmentionnés permettent d'appréhender le concept de mode d'habiter. Toutefois, ce concept suscite des débats entre les scientifiques en fonction de leurs disciplines. Dans la présente étude, le mode d'habiter doit être comme le lien entre les individus ou ménages et les types de logements habités au cours d'une période donnée.

La compréhension des modes d'habiter d'une société pourrait servir à la mise en place d'une politique de logement prenant en compte les besoins résidentiels des individus ou ménages. Pareille étude a rarement été menée en Côte d'Ivoire. Ainsi, la présente étude portant sur les trajectoires résidentielles et les modes d'habiter des ménages locataires des quartiers Port-Bouët II et Maroc se trouve justifiée. Situés à l'Ouest d'Abidjan, les deux quartiers de l'étude sont localisés dans la commune de Yopougon, la plus peuplée des dix communes. Sa population est estimée à 1 571 065 habitants (INS-RGPH-2021). La commune de Yopougon est une cité dortoir qui s'étale sur une superficie d'environ 15 300 hectares. Elle a la réputation d'être une commune qui abrite toutes les catégories sociales. Ceci prouve qu'elle est régulièrement soumise à une importante mobilité résidentielle. Port-Bouët II et Maroc, deux quartiers de cette commune, constituent le champ d'expérimentation de la présente. Ils sont mitoyens et présentent des configurations différentes en termes d'habitation.

L'étude permet d'appréhender la problématique des lieux habités mis en exergue par les trajectoires résidentielles. Elle suscite donc la question suivante : comment les positions résidentielles des ménages locataires des quartiers Port-Bouët II et Maroc, révèlent-elles les modes d'habiter de ces ménages ? Ainsi, l'objectif poursuivi est d'analyser les positions résidentielles clés des ménages locataires des quartiers de l'étude afin de révéler leurs modes d'habiter.

Dans la suite de notre travail, nous exposons d'abord la méthodologie par le biais de la présentation de la zone d'étude pour arriver à la méthode et aux données de l'étude. Ensuite, nous présentons les résultats à travers l'analyse des trajectoires résidentielles et des modes d'habiter. Enfin, une discussion autour des résultats importants permet de conclure l'étude.

Figure 1 : Localisation des quartiers Port-Bouët II et Maroc dans la commune de Yopougon



Source : OSM+ Enquete de terrain

Conception et réalisation : CHERIF Vacaba

1. Méthodologie

1.1. Présentation de la zone d'étude

Le district d'Abidjan, capitale économique de la Côte d'Ivoire où se concentrent 98% du tissu économique formel de la Côte d'Ivoire (Ayekoé, et al., 2022), abrite treize communes dont dix constituent la ville d'Abidjan. Yopougon, située à l'Ouest de la ville d'Abidjan, est la commune la plus peuplée avec 1 571 065 habitants selon le dernier recensement (RGPH-2021). C'est l'une de plus grande commune d'Abidjan avec une superficie de 153 km² devant Abobo avec 90 km². Commune populaire, elle abrite des zones industrielles et résidentielles ainsi que la station de recherche de l'ORSTOM, la centrale électrique d'Azito, l'Institut Pasteur, ainsi qu'un centre hospitalier universitaire (CHU). Elle a une densité de 7004 hab/km². Yopougon est délimitée au Nord par les communes d'Abobo et d'Anyama ; au Sud par la lagune Ébrié ; à l'Est par les communes Attécoubé et à l'Ouest par la sous-préfecture de Songon. On y dénombre 14 villages qui sont : Adiopodoumé, Ayakro, Azito, Béago, île Boulay, Konan Ferrand, Kouté Village, Niangon-Adjamé, Niangon-Attie, Niangon-Loko, Petit Bouaké, Sikasso, Yopougon-

Attié, Yopougon-Santé, et se compose de 8 arrondissements, eux-mêmes subdivisés en 32 sous-quartiers.

Les quartiers Port-Bouët II et Maroc, cadre géographique de cette étude font partie de ces 32 sous-quartiers que compte la commune de Yopougon. Ils sont situés un peu plus au centre de cette commune (Figure 1). Port-Bouët II et Maroc sont limités au Nord-Ouest par les quartiers Gesco, et Ananeraie ; au Sud par Niangon Nord- Niangon Sud ; à l'Ouest par Bonikro ; et à l'Est par les quartiers Banco 2 et Yopougon-Attie. La forte mobilité résidentielle dans les quartiers Port-Bouët II et Maroc est entraînée par l'accroissement rapide de leur population et de l'urbanisation. De 76 524 habitants en 1998, la population du quartier Port-Bouët II est passée à 172 301 habitants en 2014 (RGPH, 2014). Quant au quartier Maroc, sa population est passée de 25 708 habitants en 1998 à 63 081 habitants en 2014 (RGPH, 2014). Le quartier Port-Bouët II est l'un des anciens noyaux urbains de la commune et son paysage est marqué par des habitations basses. Contrairement à Port-Bouët II, Maroc est un quartier ressort de la commune qui attire généralement un certain type de ménage (ménages plus ou moins aisés). Son paysage est marqué par des habitations en hauteurs. Nous voulons voir si les modes d'habiter sont aussi différents que les caractéristiques de ces deux quartiers à travers l'analyse des trajectoires résidentielles de leurs ménages.

1.2. Méthode et données

La méthodologie s'est appuyée sur l'analyse de sources documentaires, la réalisation d'un sondage dans les quartiers Port-Bouët II et Maroc dans la commune de Yopougon. Les documents utilisés proviennent de divers travaux et écrits portant sur la mobilité résidentielle et particulièrement sur les trajectoires résidentielles et les modes d'habiter, ainsi que des rapports et annuaires statistiques issus de services spécialisés. Le sondage a été réalisé également de janvier à mars 2021 auprès de ménages locataires des quartiers Port-Bouët II et Maroc à partir de questionnaires. Auparavant, le choix de la taille de l'échantillon et la conception des outils de collecte des données que sont les fiches d'enquêtes et un plan d'échantillonnage ont été établis. La taille de l'échantillon dans chaque quartier a été définie par l'expression suivante : $n = t^2 \cdot \frac{p(1-p)}{e^2}$; avec n : taille de l'échantillon, t : niveau de confiance à 95% (valeur type 1.96), p : proportion estimée de la population qui présente la caractéristique et m : marge d'erreur à (5%, valeur type 0.05). L'application de cette formule donne les tailles minimales n= 216 à Port-Bouët II et n= 148 au quartier Maroc.

Après avoir déterminé cette taille minimale sur la base des données du recensement général de la population et l'habitat de 2014 (INS, 2015) (18 430 chefs de ménages locataires pour une population de 109 220 habitants à Port-Bouët II, et 6 802 chefs de ménages locataires pour une population de 63 081 habitants au quartier Maroc), pour tenir compte des pertes dues aux non réponses ou les erreurs d'enregistrement, nous avons majoré la taille calculée de 10%. Ainsi, la taille de l'échantillon est de 238 ménages locataires à Port-Bouët II et 163 ménages locataires au quartier Maroc (tableau 1).

Tableau 1 : Répartition de l'échantillonnage par quartier

Quartiers \ Ménages	Nombre de ménages locataires	Nombre de ménages locataires enquêtés
Port-Bouët II	18.430	238
Maroc	6.802	163

Source : INS, 2015

Le dépouillement a été fait à l'aide du logiciel Sphinx, après réalisation d'un masque de saisie des réponses aux questions et la mise au point d'une base de données regroupant l'ensemble des données crédibles collectées. Les fiches d'enquêtes dans leur conception permettaient la vérification des réponses obtenues. Toutes celles qui comportaient des anomalies ont été retirées du dépouillement. Les résultats ci-après exposés rendent compte des modes d'habiter des ménages locataires sous l'angle de leurs parcours résidentiels.

2. Résultats

2.1. Les trajectoires résidentielles des ménages locataires de Maroc et Port-Bouët II

2.1.1. Les logements parentaux habités par les ménages locataires

Cette section présente les différents types de logements habités par les ménages de l'étude pendant la séquence de vie chez leurs parents. Cette typologie est analysée sous deux angles : les logements selon le modèle de construction et les logements selon la taille.

❖ Les types de logements selon le modèle de construction

Le tableau ci-dessous présente les différents types de logements parentaux selon le modèle de construction. Ces logements parentaux se déclinent en trois types : la cour commune¹ (classique et individualisée), l'appartement² et le pavillonnaire³ (villa basse).

¹ La cour commune est un habitat collectif regroupant un ensemble de logements en concession.

² L'appartement est un habitat collectif regroupant un ensemble de logements superposés les uns sur les autres dans un immeuble.

³ Le pavillonnaire est un habitat de type individuel édifié sur un ou plusieurs niveaux et comportant un jardin et un garage interne.

Tableau 2 : Les logements parentaux selon le modèle de construction

Types de constructions habités dans les logements parentaux	Port-Bouët II		Maroc	
	Effectifs de ménages	%	Effectifs de ménages	%
Cour commune classique	19	8	21	13
Cour commune individualisée (privatisées)	71	30	30	18
Appartement	100	42	49	30
Pavillonnaire (Villa basse)	48	20	63	39
Total	238	100	163	100

Source : Notre enquête 2019

D'après les résultats consignés dans le tableau 2, concernant le quartier Port-Bouët II lors de la séquence de vie au domicile parental, 42,00% des ménages locataires ont résidé dans un appartement, 38,00% dans une cour commune et 20,00% dans un logement pavillonnaire. Par contre, pour ceux du quartier Maroc, le logement pavillonnaire a été le plus habité avec 39,00% ; la cour commune et l'appartement ont été habités presque dans les mêmes proportions avec respectivement 31,00% et 30%. Toutefois, si une majorité relative des ménages du quartier Maroc ont résidé dans le pavillonnaire, ceux de Port-Bouët II ont habité l'appartement.

Par ailleurs, la majorité absolue des ménages des deux quartiers ont séjourné dans des habitats collectifs (Appartement et cour commune) avec 61,00% pour les ménages de Maroc et 80,00% pour ceux de Port-Bouët II. En outre, il importe d'orienter l'analyse sur la taille des logements parentaux des ménages de l'étude.

❖ Les types de logements selon la taille

Dans la présente étude la taille d'un logement fait référence au nombre de pièces principales, excluant la cuisine, les salles d'eau et les toilettes. Cette section établit une typologie des logements en fonction du nombre de pièces (tableau 3).

Les résultats figurant au tableau ci-dessus quatre types de logements parentaux habités par les ménages des quartiers Port-Bouët II et Maroc : les logements d'une pièce, les logements de deux pièces, les logements de trois pièces et les logements de plus de trois pièces. Il ressort de ce tableau que plus de la moitié des ménages des deux quartiers ont habité dans des logements parentaux de trois pièces c'est à dire 51,00% pour les ménages de Port-Bouët II et 60,00% pour ceux du Maroc. Concernant les logements parentaux de deux pièces, ils ont accueilli 40,00% des ménages de de Port-Bouët II et 28,00% de ceux du quartier Maroc. Le reste des ménages,

c'est-à-dire moins de 10,00% à Port-Bouët II et 12,00% au Maroc ont résidé soit dans des logements d'une pièce, soit dans des logements de plus de trois.

Tableau 3 : Les logements parentaux selon la taille (nombre de pièces)

Taille des logements habités dans les logements parentaux	Port-Bouët II		Maroc	
	Effectifs de ménages	%	Effectifs de ménages	%
Une pièce	10	04	01	01
Deux pièces	95	40	46	28
Trois pièces	121	51	98	60
Plus de trois pièces	12	05	18	11
Total	238	100	163	100

Source : Notre enquête 2019

En somme, la séquence de vie en famille des ménages locataires des quartiers Port-Bouët II et Maroc, est marquée par des habitations collectives constituées de cours communes et des appartements et dominée majoritairement par des logements de trois pièces et deux pièces. Ce résultat pourrait s'expliquer par deux raisons. D'abord ces ménages seraient issus de familles modestes, ce qui justifierait le caractère collectif des logements parentaux dans lesquels ils ont séjourné. Enfin, la taille des logements parentaux dominée par les trois et deux pièces s'explique par le fait que les cours communes et les appartements sont majoritairement constitués des habitations d'une pièce à trois pièces (Konan K.P. et Adou G.A.T., 2022, p.30).

De plus, la suite de l'analyse sera axée sur les types de logements habités par ces ménages lorsqu'ils ont effectué leur déménagement initial.

2.1.2. Les logements habités à la décohabitation⁴ par les ménages locataires

Cette section présente les différents types de logements habités par les ménages de l'étude au moment de leur premier déménagement. Cette typologie est analysée sous deux aspects : les logements par modèle de construction et les logements par taille.

❖ Les types de logements selon le modèle de construction

Le tableau 4 présente les différents types de logements selon le modèle de construction. La cour commune (classique et individualisée) et l'appartement sont les deux types de logements habités par les ménages des quartiers Port-Bouët II et Maroc à la décohabitation.

⁴ La décohabitation correspond à la période de séparation. Il s'agit du moment où ces ménages quittent les logements parentaux pour se prendre en compte. Ils sont désormais non seulement indépendants, mais également chef de ménage.

Sur la base des résultats indiqués dans le tableau ci-après, un peu plus de 80,00% des ménages locataires des deux quartiers de l'étude ont résidé des cours communes lorsqu'ils ont quitté la résidence familiale. Le reste, c'est-à-dire moins de 20,00% des ménages des deux quartiers, ont séjourné dans des appartements. De plus, aucun ménage n'a habité un logement pavillonnaire lorsqu'il a quitté la résidence parentale. Ils ont tous habité dans l'habitat collectif. Une telle situation pourrait être expliquée par le fait que la décohabitation marque le début de l'autonomie des jeunes ménages qui seraient également au début de leur carrière professionnelle. Ceci les conduirait à commencer leurs parcours résidentiels dans des logements plus modestes. Par ailleurs, l'analyse de la taille des habitations pourrait permettre de mieux comprendre le comportement des ménages des quartiers Port-Bouët II et Maroc à la décohabitation.

Tableau 4: Types de construction habités à la décohabitation

Types de constructions à la décohabitation	Port-Bouët II		Maroc	
	Effectifs de ménages	%	Effectifs de ménages	%
Cour commune classique	98	41	69	42
Cour commune individualisée	95	40	68	42
Appartement	45	19	26	16
Pavillonnaire	00	00	00	00
Total	238	100	163	100

Source : Notre enquête 2019

❖ Les types de logements selon la taille

Les résultats consignés au tableau ci-dessous présentent deux tailles et trois tailles de logements habités respectivement par les ménages de Port-Bouët II et Maroc après leur déménagement de la résidence familiale. Sur la base de ces résultats, 82,00% des ménages de Port-Bouët II et 77,00% des ménages du quartier Maroc ont emménagé dans des logements d'une pièce à la décohabitation. Par contre, 18,00% des ménages de Port-Bouët II et 22,00% des ménages de Maroc se sont installés dans des habitations de deux pièces. De plus, seul 1,00% des ménages du quartier Maroc ont pu emménager dans des logements de trois pièces quand ceux de Port-Bouët II n'y ont pas pu. Ici également, le fait que les ménages soient en début d'autonomie des et en début de carrière professionnelle pourrait justifier ce type de profil de la taille des logements habités à la décohabitation.

Tableau 5 : Les logements selon leurs tailles à la décohabitation.

Taille des logements à la décohabitation	Port-Bouët II		Maroc	
	Effectifs de ménages	%	Effectifs de ménages	%
Une pièce	195	82	126	77
Deux pièces	43	18	36	22
Trois pièces	00	00	01	01
Plus de trois pièces	00	00	00	00
Total	238	100	104	100

Source : Notre enquête 2019

En somme, à la décohabitation, plus des trois quarts des ménages locataires des quartiers Port-Bouët II et Maroc ont habité des cours communes et ont occupé à peu près dans les mêmes proportions des logements d'une pièce.

En outre, la suite de l'analyse sera portée sur les types de logements habités par ces ménages avant leur arrivée dans les résidences actuelles.

2.1.3. Les logements habités avant la résidence actuelle des ménages locataires

Cette section présente les différents types de logements habités par les ménages de l'étude avant leur arrivée dans les résidences actuelles des quartiers Port-Bouët II et Maroc. Cette typologie est analysée sous deux angles : les logements par modèle de construction et les logements par taille.

❖ Les types de logements selon le modèle de construction

Le tableau ci-dessous présente les différents types de logements selon le modèle de construction. La cour commune (classique et individualisée) et l'appartement sont les deux types de logements habités par les ménages de Port-Bouët II avant leur résidence actuelle. En ce qui concerne les ménages du quartier Maroc, il faut y ajouter un troisième modèle d'habitation qui est le logement pavillonnaire.

Les résultats mentionnés au tableau 6 indiquent un peu plus de la moitié des ménages des quartiers Port-Bouët II (51,00%) et II Maroc (55,00%) ont déménagé de logements de type appartement pour emménager dans leurs quartiers actuels. Toutefois, 49,00% des ménages de Port-Bouët II et 40,00% de Maroc ont quant à eux quitté des logements de cours communes pour s'installer les quartiers actuels. Seuls 5,00% des ménages du quartier Maroc étaient dans des habitations pavillonnaires avant de loger dans leurs résidences actuelles. Aucun ménage de Port-Bouët II n'a résidé dans un logement pavillonnaire avant de s'installer dans le présent quartier.

Tableau 6 : Les types de logements habités avant la résidence actuelle

Les précédents types de constructions	Port-Bouët II		Maroc	
	Effectifs de ménages	%	Effectifs de ménages	%
Cour commune classique	93	39	16	10
Cour commune individualisée	24	10	49	30
Appartement	118	51	90	55
Pavillonnaire (Villa)	00	00	8	5
Total	238	100	163	100

Source : Notre enquête 2019

Pour une meilleure compréhension du comportement des ménages des quartiers Port-Bouët II et Maroc avant leurs arrivées dans les quartiers actuels, il faut prendre en compte l'analyse de la taille des logements.

❖ Les types de logements selon la taille

Les résultats du tableau 7 présentent trois tailles de logements habités par les ménages de Port-Bouët II et Maroc avant d'emménager dans les quartiers actuels.

Tableau 7 : Les précédents logements habités par les ménages locataires

Taille des précédents logements	Port-Bouët II		Maroc	
	Effectifs de ménages	%	Effectifs de ménages	%
Une pièce	60	25	31	19
Deux pièces	76	32	54	33
Trois pièces	102	43	78	48
Plus de trois pièces	00	00	00	00
Total	238	100	104	100

Source : Notre enquête 2019

Les résultats figurant au tableau ci-dessus indiquent que 43,00% des ménages à Port-Bouët II et 48,00% au quartier Maroc ont habité des logements de trois pièces dans les quartiers précédant leur installation actuelle. Quant à ceux qui ont logé dans une résidence de deux pièces, ils sont évalués à environ un tiers dans les deux quartiers (32,00% Port-Bouët et 33,00 Maroc). Enfin, les ménages ayant habité des logements d'une pièce n'excèdent un quart dans les deux quartiers (25,00% Port-Bouët II et 19,00 Maroc).

En somme, si la presque totalité des ménages des quartiers Port-Bouët II et Maroc étaient dans des logements collectifs (appartements et cours communes), ce sont au moins trois quarts de ceux-ci (75,00% Port-Bouët II et 81,00% au Maroc) qui ont logé dans des habitations de taille deux à trois avant leur venue dans les deux quartiers de l'étude.

Il importe maintenant de porter l'analyse sur les caractéristiques des logements habités par ces ménages dans les quartiers Port-Bouët II et Maroc.

2.1.4. Les logements actuels habités par les ménages locataires

Cette partie présente l'analyse des types de logements habités par les ménages de l'étude selon le modèle et la taille des logements dans les quartiers Port-Bouët II et Maroc.

❖ Les types de logements selon le modèle de construction

Le tableau ci-après présente les différents types de logements selon le modèle de construction. La cour commune (classique et individualisée), l'appartement et le logement pavillonnaire sont les trois types de logements occupés par les ménages de l'étude dans les quartiers Port-Bouët II et Maroc.

Le tableau 8 indique que la moitié (50,00%) des ménages de Port-Bouët II est logée dans des appartements contre 67,00% pour ceux du quartier Maroc. En ce qui concerne les habitations de type cour commune, elles sont occupées par 48,00% des foyers de Port-Bouët II et 30,00% au Maroc. Le logement de type pavillonnaire est occupé par 2,00% et 3,00% des ménages respectivement à Port-Bouët II et Maroc.

En somme, les ménages de Port-Bouët II et Maroc sont logés majoritairement dans des habitations de type appartement. L'analyse de la taille des ménages pourrait apporter des informations utiles à l'étude.

Tableau 8 : Les types de logements actuels habités selon le modèle de construction

Types de constructions actuels	Port-Bouët II		Maroc	
	Effectifs de ménages	%	Effectifs de ménages	%
Cour commune classique	81	34	2	2
Cour commune individualisée	33	14	29	28
Appartement	119	50	70	67
Pavillonnaire (Villa)	5	2	3	3
Total	238	100	104	100

Source : Notre enquête 2019

❖ Les types de logements selon la taille

Les résultats consignés au tableau ci-après présentent trois tailles et quatre tailles de logements habités respectivement par les ménages dans les quartiers Port-Bouët II et Maroc.

Tableau 9 : Les logements actuels habités selon leurs tailles par les ménages locataires

Taille des logements actuels	Port-Bouët II		Maroc	
	Effectifs de ménages	%	Effectifs de ménages	%
Une pièce	43	18	23	14
Deux pièces	78	33	49	30
Trois pièces	117	49	88	54
Plus de trois pièces	00	00	03	02
Total	238	100	104	100

Source : Notre enquête 2019

Sur la base des résultats du tableau 9, la majorité des ménages du quartier Maroc sont logés dans des habitations de trois pièces (54,00%) contre presque la moitié (49,00%) pour ceux de Port-Bouët II. En outre, près de un tiers des ménages habitent des logements de deux pièces dans les deux quartiers (33,00% pour Port-Bouët II et 30,00% pour Maroc). Les logements d'une pièce sont occupés par les ménages des deux quartiers dans des proportions n'atteignant pas les 20,00%. Seuls des ménages du quartier Maroc sont installés dans des habitations de plus de trois pièces (2,00%).

En résumé, les ménages des quartiers Port-Bouët II et Maroc résident majoritairement dans des appartements avec une préférence pour les logements de trois pièces.

2.2. Les modes d'habiter des ménages locataires de Maroc et Port-Bouët II

Cette partie concerne l'analyse des modes d'habiter des ménages locataires des quartiers Port-Bouët II et Maroc durant leurs parcours résidentiels à travers la dynamique d'occupation des logements selon le type et la taille.

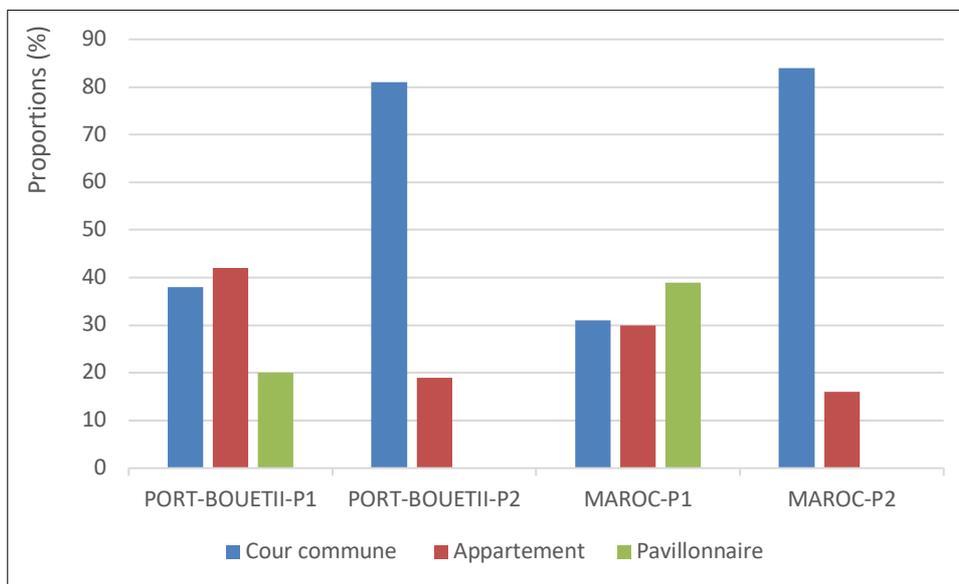
2.2.1. Des logements parentaux à la décohabitation

La figure ci-après présente les tendances d'évolution des types de logement occupés par les ménages depuis les résidences parentales jusqu'à la décohabitation dans les quartiers Port-Bouët II et Maroc.

L'étape des logements parentaux à la décohabitation des ménages des deux quartiers est marquée par une tendance haussière des logements de cour commune et une tendance baissière des habitations de type appartement et des logements pavillonnaires. En effet, l'habitation de cour commune a enregistré des écarts de 43 points et 53 points respectivement pour les ménages de Port-Bouët II et Maroc. Concernant le logement de type appartement, il a été enregistré -23 points pour les ménages de Port-Bouët II et -14 points pour ceux du quartier Maroc. Quant au

logement de type pavillonnaire, il a disparu dans les choix d’habitation des ménages des deux quartiers avec des écarts de -20 points et -39 points respectivement pour les ménages de Port-Bouët II et Maroc.

Figure 2 : Evolution des types de logement de la résidence parentale à la décohabitation

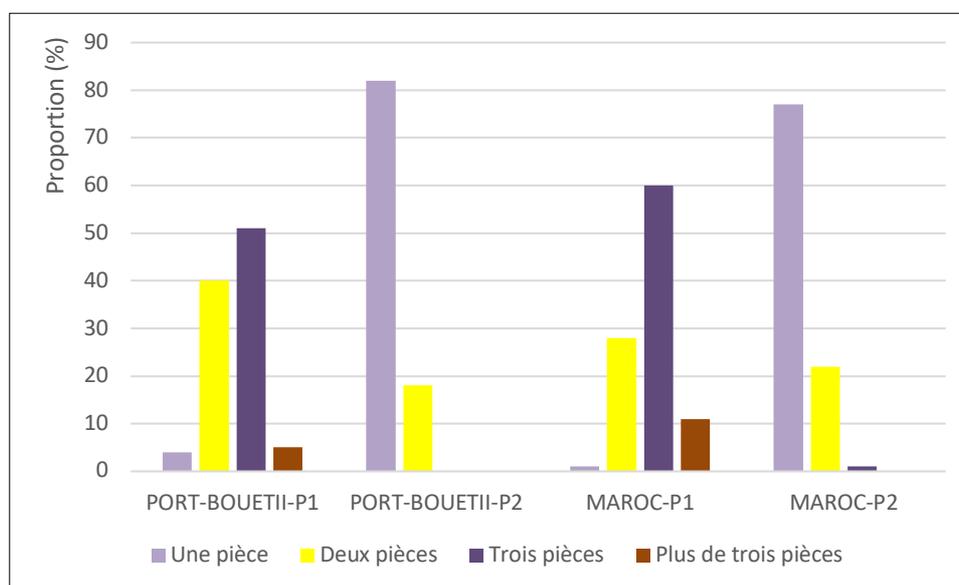


Source : Notre enquête 2019

La figure 3 présente les tendances d’évolution des tailles de logement occupés par les ménages depuis les habitations parentales jusqu’à la décohabitation dans les quartiers Port-Bouët II et Maroc.

La décohabitation des ménages de Port-Bouët II est marquée par une tendance haussière des logements d’une pièce (écart: +78) et une tendance baissière des logements de deux pièces (écart : -22) avec les disparitions des habitations de trois pièces et plus de trois pièces.

Figure 3 : Evolution de la taille des logements de la résidence parentale à la décohabitation



Source : Notre enquête 2019

Concernant le quartier Maroc, les mêmes tendances sont presque suivies par les ménages à la décohabitation. En effet, la figure 2 révèle une tendance haussière des logements d'une pièce (écart : 76) et des tendances baissières pour les logements de deux pièces (écart : -6) et trois pièces (écart : -59) avec la disparition des habitations de plus de trois pièces.

En somme, en quittant les parents, les ménages locataires des quartiers Port-Bouët II et Maroc se sont installés majoritairement dans des logements de cour commune qui ont de petites tailles (une pièce). Le comportement de ces ménages pourrait s'expliquer par le fait qu'ils soient de jeunes ménages d'âge qui sont pour certains en début de carrière professionnelle et en quête d'un premier emploi pour d'autres.

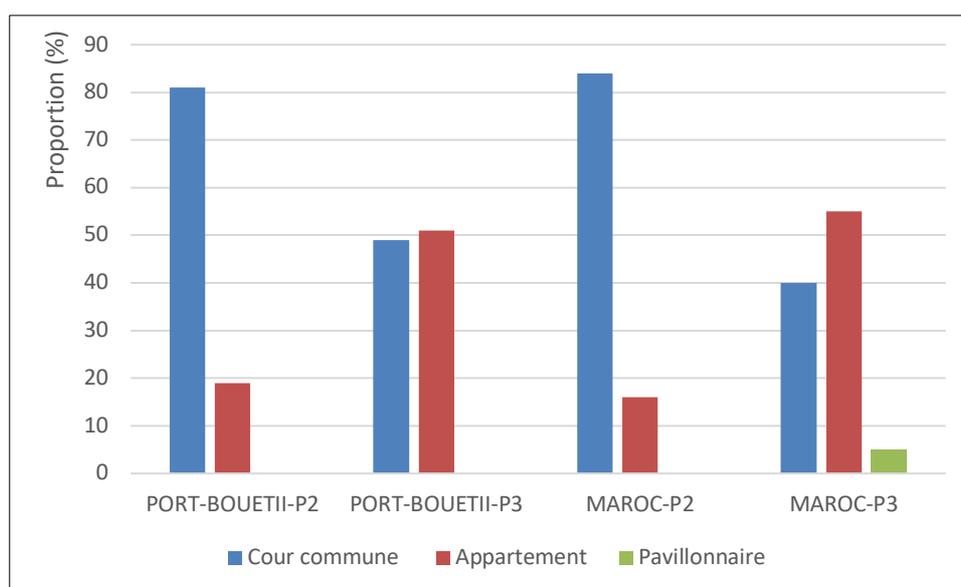
2.2.2. De la décohabitation au lieu d'habitation précédant les quartiers actuels

La figure 4 donne les tendances d'évolution des types de logement occupés par les ménages depuis le lieu de premier déménagement jusqu'au lieu précédant leurs quartiers actuels (Port-Bouët II et Maroc).

La présente étape est marquée dans les deux quartiers d'une part par une tendance baissière des logements de cour commune et d'autre part par une tendance haussière des habitations de type appartement. Cette tendance baissière au niveau de l'habitation de cour commune est justifiée par des écarts de -32 points et -44 points respectivement pour les ménages de Port-Bouët II et Maroc. Concernant la tendance haussière du logement de type appartement, les écarts la

justifiant sont de -32 points et -39 points respectivement pour les ménages de Port-Bouët II et Maroc. De plus, on note la réapparition du logement pavillonnaire dans le choix d'habitation des ménages du quartier Maroc avec un écart de 5 points.

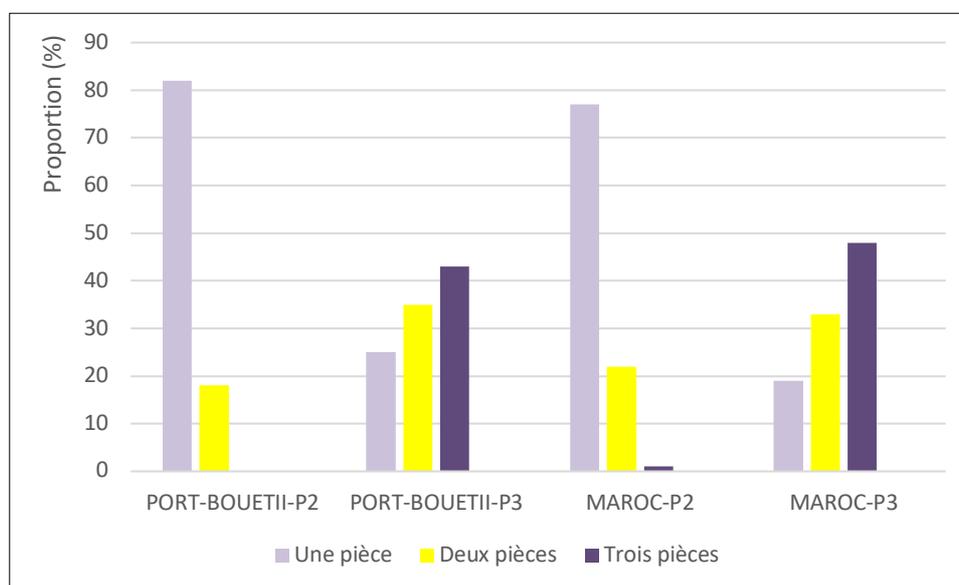
Figure 4 : Evolution des types de logement de la décohabitation au précédent lieu d'habitation



Source : Notre enquête 2019

En ce qui concerne la taille des logements, les tendances sont illustrées par la figure 5. Dans les deux quartiers, les logements d'une pièce sont marqués par une tendance à la baisse (des écarts de -57 points pour Port-Bouët II et -58 points pour Maroc). A l'opposé, l'occupation des logements de deux pièces et trois pièces est marquée par une tendance haussière. Pour les deux pièces, les écarts sont de +17 et +11 points respectivement pour les ménages de Port-Bouët II et Maroc. Au niveau des trois pièces, on observe des écarts de +43 pour les ménages de Port-Bouët II et +47 points pour ceux du quartier Maroc. Cette étape fait réapparaître les logements de trois pièces dans le choix des ménages de de Port-Bouët II.

Figure 5 : Evolution de la taille des logements de la décohabitation au précédent lieu d'habitation



Source : Notre enquête 2019

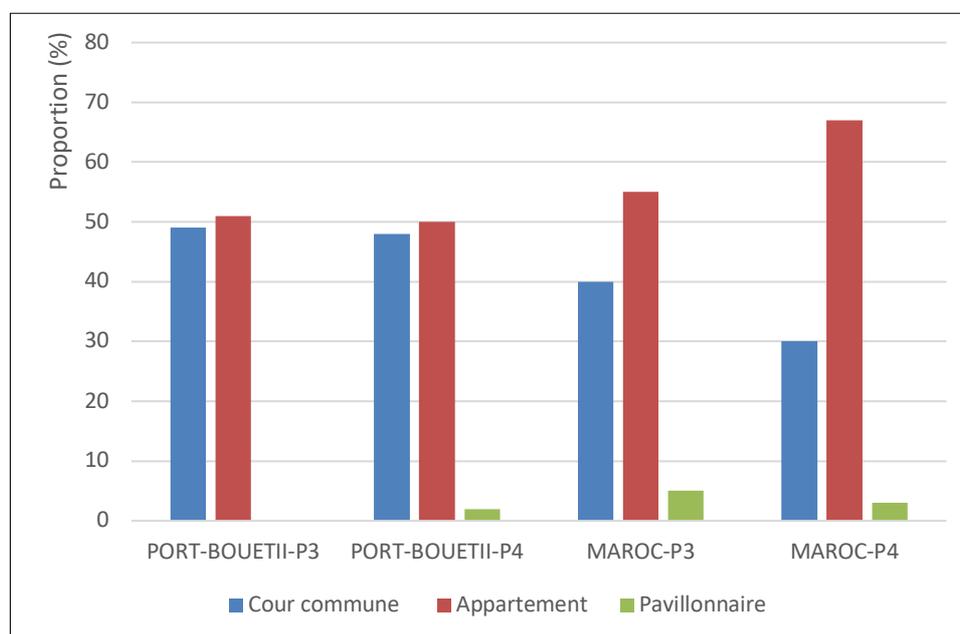
En résumé, de la décohabitation au lieu d'habitation précédant les quartiers actuels, les ménages locataires des quartiers Port-Bouët II et Maroc ont peu à peu délaissé les logements de cour commune pour s'installer dans des appartements voire des logements de type pavillonnaire offrant plus d'intimité et de confort. Aussi, ont-ils opté pour les logements de plus grandes tailles pour s'adapter à l'agrandissement de la taille de la famille et pour la vie en couple.

2.2.3. Du précédent lieu d'habitation aux logements actuels

La figure 6 donne les tendances d'évolution des types de logement occupés par les ménages depuis le précédent lieu d'habitation aux quartiers actuels (Port-Bouët II et Maroc).

L'analyse de la figure ci-après montre une stabilité dans les choix de logements des ménages de Port-Bouët II lors de leur installation dans le quartier actuel malgré de légères baisses. Ces écarts sont : -1 point pour le choix des cours communes et des appartements, -2 points pour les logements pavillonnaires. On observe ici la réapparition du logement de type pavillonnaire dans le choix d'habitation de ces ménages depuis qu'ils ont quitté le domicile familial.

Figure 6 : Evolution des types de logement du précédent lieu d'habitation au quartier actuel

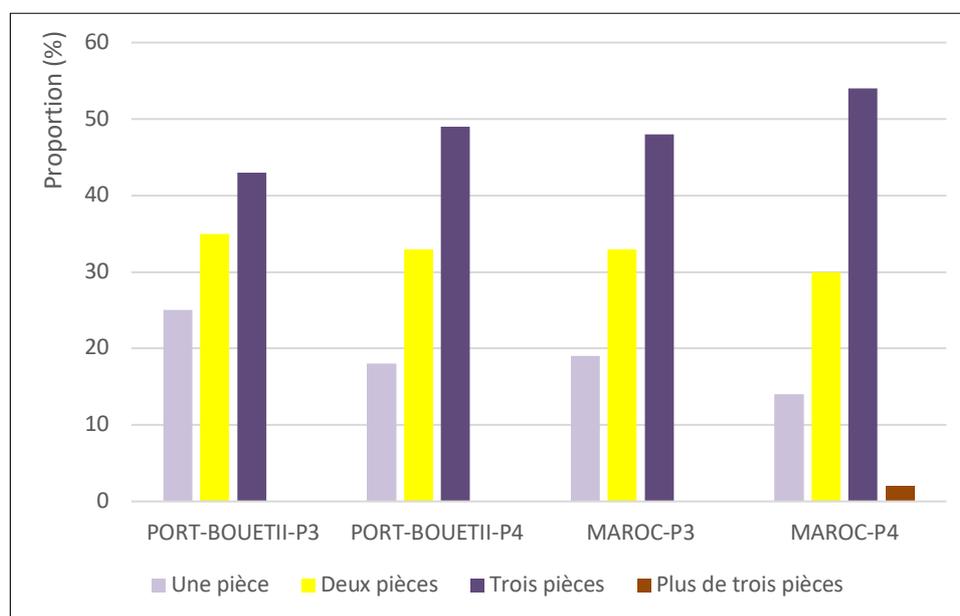


Source : Notre enquête 2019

Concernant le quartier Maroc, la cour commune est marquée par une baisse avec un écart de -10 points quand l'appartement a une tendance haussière avec un écart de 12 points. De plus, le logement de type pavillonnaire est en légère baisse de -2 points.

Au niveau de la taille des logements, les tendances sont illustrées par la figure 7. Dans les deux quartiers, les logements d'une pièce et deux pièces sont marqués par une tendance baissière. Pour les habitations d'une pièce, les écarts sont : -7 points pour Port-Bouët II et -5 points pour Maroc ; et concernant les habitations de deux pièces, on relève : -2 points pour Port-Bouët II et -3 points pour Maroc. A l'opposé, l'occupation des logements de trois pièces ont une tendance en hausse soutenue par les écarts suivants : 6 points pour Port-Bouët II et 6 points pour Maroc. De plus, les logements de plus de trois réapparaissent dans le choix de logement des ménages du Maroc depuis qu'ils ont déménagé de la maison familiale.

Figure 7 : Evolution de la taille des logements du précédent lieu d'habitation au quartier actuel



Source : Notre enquête 2019

En somme, du précédent lieu d'habitation aux logements actuels, les ménages locataires des quartiers Port-Bouët II ont effectué des changements de quartier sans véritablement changer de type de logement. Mais, ils ont opté pour des habitations de grandes tailles pour juste s'adapter probablement aux exigences d'espace (pièce) pour la famille. Néanmoins, une faible part des ménages ont choisi le confort des habitations pavillonnaires.

Concernant le quartier Maroc, les ménages locataires ont poursuivi le délaissement des logements de cour commune au profit des habitations de type appartement car ils seraient à la recherche de plus d'intimité et de confort. Toutefois, ces ménages ont été moins portés sur les logements pavillonnaires sûrement pour des raisons financières. Ils ont cependant opté pour des logements de plus grandes tailles car ils auraient des familles de plus en plus élargies du fait de nouvelles naissances et l'accueil de collatéraux.

3. Discussion

Les études pionnières dans le champ de la mobilité résidentielle sont celles de Djeguema (2006) ; Loba, et al. , (2018) ; Konan (mai 2021) ; Konan (décembre 2021). Seuls les travaux de Djeguema (2006) abordent dans le sens des modes d'habiter. Il aborde la question des mutations dans les modes d'habiter à Abidjan tout en relevant les facteurs de ces mutations.

La présente étude analyse les modes d'habiter sous l'angle des changements de résidences en tenant compte de la typologie et la taille des logements. Elle a révélé que le mode d'habiter en début de parcours résidentiel des ménages locataires est porté sur des logements modestes de petites tailles. Pareils constats ont déjà été faits dans d'autres études. En effet, Casteran, et al. , (2006, p.71) et Gurtner (2013, p.73) ont confirmé cette tendance dans leurs travaux en prouvant que la taille du logement est réduite chez les jeunes ménages ou les ménages sans enfant, séparés ou veufs. Djeguema, (2006, p.9) renchérit en affirmant que les studios⁵ d'habitation répondent particulièrement au besoin d'autonomie des jeunes et à l'accueil des jeunes couples attendant d'avoir les moyens suffisants pour accéder à des logements plus spacieux. Ainsi le facteur âge semble prépondérant dans le choix résidentiel comme l'indique Authier, et al. , (2010, p.14) parlant des facteurs déterminants des mobilités résidentielles.

Il ressort de cette étude que ces ménages locataires changent progressivement de mode d'habiter en s'orientant vers de nouveaux types de logement avec plus de pièces. Une précédente étude de Vanoni (2006, p.38) corrobore nos résultats lorsqu'il indique les ménages des grandes agglomérations ou dans leur proche couronne changent de logement dès qu'ils ont des enfants. Ce changement de logement répond aux besoins d'un nouveau type d'habitat plus spacieux voire confortable. Toutefois, l'augmentation de la taille du logement plus marquée chez les ménages en couple Gurtner (2013, p.74).

Conclusion

Les modes d'habiter de ménages locataires des quartiers Port-Bouët II et Maroc dans la commune de Yopougon, sont soutenues par l'interaction entre la typologie et la taille des logements habités par ces ménages le long de leurs parcours résidentiels.

L'analyse de ces deux paramètres des logements habités a permis mettre en lumière les modes d'habiter des ménages locataires des deux quartiers. Suivant leur position dans le parcours résidentiel, les ménages choisissent le type et la taille de leurs logements. Ainsi, en début de parcours résidentiel, les ménages choisissent des logements modestes de petites tailles. Enfin, progressivement, ils optent pour des logements offrant plus d'intimité, de confort et d'espace pour la famille grandissante et la vie de couple.

Le mode d'habiter en début de parcours résidentiel pourrait s'expliquer par le fait que les chefs de ménage soient d'âges jeunes qui sont pour certains en début de carrière professionnelle et

⁵ Les studios désignent les logements d'une pièce.

en quête d'un premier emploi pour d'autres. Par la suite, les promotions professionnelles, l'amélioration des revenus, le statut matrimonial et l'agrandissement de la taille des familles inciteraient ces ménages à changer de mode d'habiter en s'orientant vers de nouveaux types de logement avec plus de pièces.

A partir des résultats de l'étude, d'autres réflexions pourront être menées sur le niveau de satisfaction de ces ménages par rapport à leurs pratiques résidentielles. L'étude pourrait également s'étendre à toute la commune de Yopougon.

L'étude a été menée non sans difficulté, surtout au niveau de l'enquête par sondage. En effet, compte des différentes crises sociopolitiques qu'a connu la Côte d'Ivoire et particulièrement la commune de Yopougon, les ménages ont été très réticents à se soumettre au jeu du questionnaire. Aussi, voudrions-nous que la méthodologie utilisée ne saurait être parfaite. Toutefois, elle a permis d'aboutir à des résultats portant sur les modes d'habiter de ménages locataires. Ces résultats pourraient permettre d'améliorer l'offre de logement en intégrant ces pratiques résidentielles à une politique de logement.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Authier J., Bidet J., Collet A., Gilbert P., Steinmetz H. (2010), État des lieux sur les trajectoires résidentielles, Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer DGALN/Plan Urbanisme Construction Architecture Marché à procédure adaptée n° 0901857 Groupe de recherche sur la socialisation (UMR 5040), Université Lyon 2, 85p.

Authier J. (2014), Préambule - Les trajectoires résidentielles : un champ de recherche pour saisir le sens des mobilités. In Fol, S., Miot, Y., & Vignal, C. (Eds.), Mobilités résidentielles, territoires et politiques publiques. Villeneuve d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion. doi : 10.4000/books.septentrion.3182, pp.21-38.

Ayekoé S. A. et al. (2022) « Facteurs explicatifs de la valeur ajoutée induite par l'entrepreneuriat sportif dans le District d'Abidjan en Côte d'Ivoire », Revue Internationale des Sciences de Gestion « Volume 5 : Numéro 3 » pp. 905-929

Cailly L. et Dodier R. (2007), La diversité des modes d'habiter des espaces périurbains dans les villes intermédiaires : différenciations sociales, démographiques et de genre. Norois, n° 205, 2007/4, p. 67-80

Cailly L. (2014), « Les habitants du périurbain tourangeau à l'épreuve d'un changement de modèle : vers une recomposition des modes d'habiter ? L'exemple des habitants de la ZAC des Terrasses de Bodets à Montlouis-sur-Loire », Norois [En ligne], 231 | 2014, mis en ligne le 30 juin 2016, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/norois/5097> ; DOI : 10.4000/norois.5097

Casteran B., Driant J. et O'Prey S. (2006), Une approche statistique des conditions de logement des jeunes. Etude pour l'observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale, 138p.

Djeguema A. (2006), Crises et recompositions dans les modes d'habiter et les pratiques sociales à Abidjan, 42nd ISoCaRP Congress, [en ligne], Consulté le 08/07/2022, 19p.

Epstein D. (2013), La mobilité locale spatiale : l'influence de la mobilité quotidienne sur la mobilité résidentielle. L'exemple des résidents actifs luxembourgeois. Laboratoire Image Ville Environnement, UMR 7362, Ecole doctorale 413-STUE, Université de Strasbourg, 300p.

Ghorra-Gobin C. (2007), « Olivier Lazzarotti, Habiter, la condition géographique », Géographie et cultures [En ligne], 63 | 2007, mis en ligne le 25 décembre 2012, consulté le 22 mars 2021. URL: <http://journals.openedition.org/gc/2213> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/gc.2213>

Gurtner M. (2013), Entre motivations et arbitrages : le choix résidentiel au sein des couples. Habiter au centre-ville, l'exemple du Parc de la Suze à Bienne, Institut de géographie, Université Neuchâtel, Mémoire de master, 153p.

Konan K.P. (2021), Les facteurs de la localisation résidentielle des ménages locataires des quartiers Port-Bouët II et Maroc dans la commune de Yopougon (Abidjan / Côte d'Ivoire).



Actes du Colloque international «Gouvernance, Économie et Société, l’Afrique, face aux défis du XXIe siècle». Axe VIII, GRIDCOCI, Daloa, pp.509-526

Konan K.P. (2021), Les parcours résidentiels des ménages locataires des quartiers Port-Bouët II et Maroc dans la commune de Yopougon (Côte d’Ivoire). International Journal of Humanities and Social Science Invention (IJHSSI), vol. 10(12), 2021, 06-16.

Konan K.P. et Adou G.A.T. (2022), Housing profile in the "Grand campement" district of the municipality of Koumassi (Abidjan-Côte d’Ivoire), IOSR Journal Of Humanities And Social Science (IOSR-JHSS), Volume 27, Issue 5, Series 7 (May. 2022) p.23-30. www.iosrjournals.org

Loba F. V., Koné V., Aloko-N’guessan J. (2018), Etude des déterminants sociodémographiques et économiques de la mobilité résidentielle dans la commune de Cocody (Abidjan), Revue canadienne de Géographie tropicale, 25p, <http://www3.laurentian-ca/rcgt-cjtg/volume-5-numero-1/3843>

INS (2022), Résultats globaux définitifs 2 du recensement général de la population et de l’habitat de 2021 (RGPH-2021), 37p.

Mathieu N. (2010), Le concept de mode d’habiter à l’épreuve du développement durable. Comptes Rendus de l’Académie d’Agriculture de France, Académie d’agriculture de France, 2010, 4 (96), pp.41-55. {halshs-00732262}

Vanoni D. (2006), Aménager les parcours résidentiels des familles dans l’agglomération rennaise et les Hauts-de-Seine., Caisse nationale d’allocations familiales, « Informations sociales », n° 130, ISSN 0046-9459 [en ligne] <https://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2006-2-page-38.htm>, p. 38-47.